



Plan stratégique 2025–2028

VISION

Les parents s'épanouissent en français en participant activement au développement global de leurs enfants et contribuent à leur plein essor linguistique, culturel et identitaire tout au long du continuum.

MISSION

La Fédération des parents de la Nouvelle-Écosse représente les parents francophones et leur offre des programmes, des services, des ressources et de la formation en français afin de les appuyer et de les outiller dans leur rôle de premiers éducateurs.

CLIENTÈLE CIBLE

Les parents dont les enfants qui fréquentent / qui sont admissibles à l'éducation francophone au CSAP dans tout le continuum éducatif de la petite enfance, au scolaire, au secondaire et vers le postsecondaire.

MANDAT

- Représenter les intérêts des parents.
- Revendiquer la qualité des programmes, services et installations.
- Agir comme porte-parole officiel auprès des instances gouvernementales et communautaires.
- Outiller et sensibiliser les parents afin qu'ils puissent jouer leur rôle de premiers éducateurs.
- Assurer le regroupement, l'échange et la concertation des membres et partenaires.

Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANÉ)

VALEURS

Fierté

L'amour de la langue, de la culture et de l'identité qu'on veut transmettre à nos enfants comme parents s'exprime avec fierté par la place importante que l'on fait au français dans notre vie comme parent et comme famille.

Adaptabilité

Les besoins et les réalités des parents, de la communauté et de la société sont en changement et nous devons être à l'écoute du présent et penser au futur. On doit faire preuve, comme organisme, de notre capacité à nous adapter pour trouver des solutions innovantes à des défis tout en gardant le cap sur nos objectifs.



Bien-être

Les parents et leurs enfants ont la possibilité de s'épanouir et de se sentir bien dans une communauté forte, outillée, accueillante, bienveillante et consciente d'un environnement sain qui leur ouvre des portes et le monde.

Entraide

Les parents veulent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants et font ce qu'ils peuvent sans être parfaits. Ils se sentent moins seuls par le soutien mutuel et le réseautage entre familles qu'apportent les programmes et services en français de l'organisme dans une perspective d'inclusion.

BÉNÉFICIAIRE ULTIME

Le parent et son enfant contribuent à la pérennité de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse.

AXES STRATÉGIQUES

1. Programmes et services pour les parents.
2. Représentation des parents.

***Le terme "parent" inclut les parents biologiques ou adoptifs, les tuteurs et tutrices légaux, ainsi que tout adulte jouant un rôle principal dans l'éducation de l'enfant. Nous reconnaissons et respectons la diversité des structures familiales.**

AXE 1: Programmes et services pour les parents

Résultats stratégiques 2028



1.1. Les parents et leurs enfants sont fiers de parler en français peu importe leur niveau d'aisance, l'endroit et le moment.

Stratégies

- 1.1.1.** Offrir des opportunités aux parents de vivre en français en public à l'extérieur de l'école.
- 1.1.2.** Explorer les possibilités de développer un site de camp d'été en collaboration avec le CSAP.
- 1.1.3.** Mobiliser les jeunes dans la promotion du français.
- 1.1.4.** Mieux collaborer pour le partage des informations et des pratiques gagnantes.
- 1.1.5.** Créer des occasions pour les familles de s'exprimer en français.



1.2. Les parents se sentent accueillis, inclus et ont développé un sentiment d'appartenance à la communauté.

- 1.2.1.** Contribuer positivement à de meilleures approches et de cultures d'inclusion.
- 1.2.2.** Collaborer avec le CSAP pour que le curriculum contribue à la construction identitaire et au développement de compétences interculturelles reflétant la réalité des parents et de leurs enfants.

1.3. Les parents sont outillés pour favoriser le mieux-être de la famille.

- 1.2.1.** Contribuer positivement à de meilleures approches et de cultures d'inclusion.
- 1.2.2.** Collaborer avec le CSAP pour que le curriculum contribue à la construction identitaire et au développement de compétences interculturelles reflétant la réalité des parents et de leurs enfants.

AXE 1: Programmes et services pour les parents

Résultats stratégiques 2028 Stratégies

1.4. Les parents contribuent au bien vivre ensemble dans la communauté scolaire.

- 1.4.1.** Collaborer avec le CSAP, le ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance et les partenaires pour créer des environnements positifs où il y a :
- la prévention et la diminution de la violence.
 - la prévention et la diminution de l'intimidation.
 - Le respect de toutes les familles.
- 1.4.2.** Collaborer avec le CSAP pour outiller les parents sur les services disponibles à leurs enfants au sein du système scolaire.
- 1.4.3** Collaborer avec le CSAP pour promouvoir les bienfaits de l'engagement parental.
- 1.4.4.** Sensibiliser, en collaboration avec le CSAP, les parents et le personnel professionnel à se voir davantage mutuellement comme partenaires.

1.5. Les parents ayants droits ont accès pour leurs enfants à une éducation en français et à des infrastructures d'égalité réelle.

- 1.5.1.** Outiller les parents pour faire des choix éclairés pour leurs enfants tout au long du continuum éducatif francophone de la petite enfance, à l'élémentaire, au secondaire et vers le postsecondaire.
- 1.5.2.** Appuyer l'offre de plus d'opportunités d'éducation à distance en français dans les différents milieux.
- 1.5.3.** Collaborer avec le CSAP pour trouver des moyens de continuer à renforcer la langue française auprès des familles dans le respect de l'identité culturelle de chacune.
- 1.5.4.** Appuyer les initiatives de modernisation des espaces scolaires et de création de nouvelles écoles.
- 1.5.5.** Sensibiliser les parents à l'utilisation de la technologie pour pouvoir mieux encadrer leurs enfants.

1.6. Les parents ont davantage accès à des places en service de garde francophone.

- 1.6.1.** Collaborer avec le CAPENÉ pour maintenir, renforcer et créer plus de places francophones en service de garde partout en province.
- 1.6.2.** Poursuivre le leadership de la FPANE au sein du réseau de petite enfance.

AXE 2: Représentation des parents

Résultats stratégiques 2028

Stratégies

2.1. Continuer les démarches pour l'obtention d'un processus d'élection scolaire qui reflète l'essence de l'article 23.

2.1.1. Collaborer avec les parties prenantes communautaires et juridiques pour revendiquer un modèle électoral scolaire qui reflète les droits constitutionnels des ayants droit selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, notamment en favorisant une représentation équitable et une gouvernance autonome en éducation francophone.

2.2. La FPANÉ bénéficie d'une plus grande visibilité et d'une plus grande reconnaissance de son rôle auprès des instances gouvernementales et de la communauté.

2.2.1. Continuer à être la voix des parents, de façon collective, pour faire connaître et reconnaître leurs besoins.

2.2.2. Promouvoir le rôle du parent comme expert de son enfant.

2.2.3. Revendiquer la modernisation des espaces scolaires et de création de nouvelles écoles



2.3. L'équipe de la FPANÉ continue de se développer pour rehausser sa capacité de répondre aux besoins des parents.

2.3.1. Diversifier le financement de l'organisme.

2.3.3. Mettre en place des moyens pour assurer la valorisation et la rétention du personnel.